

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Campagne de recensement

Du 17 janvier au 23 février 2019



Du 17 janvier au 23 février va se dérouler la prochaine campagne 2019 de recensement de la population. Les habitants tirés au sort vont recevoir la visite de l'agent recenseur.

Chaque année, en janvier et février, sous le contrôle de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la campagne nationale de recensement porte sur un échantillon de la population de 8%. Pour Grenoble cela représente environ 13 000 personnes, tirées au sort de façon aléatoire dans tous les quartiers de la ville.

Toutes les personnes recensées recevront un courrier signé du maire de Grenoble, entre le 10 et le 16 janvier. Après la visite de l'agent recenseur (il est muni d'une carte officielle avec photo), les habitants auront le choix : remplir les papiers remis ou se recenser en ligne

sur www.le-recensement-et-moi.fr.

A quoi sert le recensement ?

Du nombre de personnes vivant dans une commune dépendent la participation de l'Etat au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Il faut aussi connaître la population pour ouvrir une crèche, construire des logements, développer des moyens de transports ou même installer un commerce : **le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants.**

Les résultats seront connus en fin d'année 2019 ou en début d'année 2020.

Au dernier recensement, Grenoble comptait 160 836 habitants.